

LE MUTISME SELECTIF

quelleclasse eklablog.com
[@quelle_classe_vic](https://www.instagram.com/quelle_classe_vic)

Synthèse des documents suivants :

- « Conseils pour les enseignants », « plaquette » ainsi que le « Kit guide pratique pour les parents et les enseignants » du programme « introduction progressive de la parole en milieu scolaire » de l'Association « ouvrir la voix » agréée par l'Education Nationale - <http://www.ouvrirlavoix.fr>
 - Article « le mutisme sélectif » du Dr. Ian Brown (traduit de l'Anglais)
- Réponses apportées par de nombreux et nombreuses collègues suite à mon questionnaire sur les réseaux sociaux.

Un grand merci à eux pour les nombreux messages et envois de documents !

Manifestations :

- Enfant qui parle en général très bien et peut même se montrer **très volubile à la maison** mais dont la **parole se bloque dans certaines situations sociales**, notamment à l'école avec les adultes comme les enfants.
- regard fuyant, signes visibles de malaise
- Il ne peut expliquer la cause de sa peur.
- Il VEUT mais ne PEUT pas parler : le silence est le seul moyen de réduire son anxiété.
- Risque accru de développer une phobie scolaire bien que majoritairement la cause de ce trouble ne trouve pas son origine à l'école (l'enfant est mutique dès son 1^{er} jour d'école).

Trouble anxieux psychologique

si dure + d'1 mois : ce n'est PAS :

- un caprice
- de la timidité
- un trouble oppositionnel ou de l'obstination

Mutisme sélectif :
Comment le définir ?
Comment le reconnaître ?

Quelques chiffres :

7 enfants sur 1000

1 sur 140 (parmi les < 8 ans)

En général se déclare entre 2,5 ans et 4 ans (rarement au-delà).

Quels profils d'enfants ?

- allophones, enfants exilés / réfugiés (conflits de loyauté avec langue maternelle ou complexe de ne pas maîtriser suffisamment la langue du pays d'accueil)
 - troubles langagiers (bégaiement, élocution...)
 - HPI / enfants précoces
 - isolement social (enfants du confinement notamment)
 - troubles cognitifs
 - Autres : secret familial, surexposition aux écrans, enfants complexés (voix, dents...), traumatisme émotionnel...
- enfants qui resteront souvent réservés mais déclic possible

NE PAS TROP ATTENDRE !

Si le mutisme dure plus d'un mois, cela doit alerter.

Dès la MS, une prise en charge est indispensable pour éviter que le comportement ne devienne ancré.

alerter / consulter les professionnels qui connaissent l'enfant :

- pédiatre
- médecin traitant
- enseignant (qui pourra faire appel au psychologue scolaire et/ou au médecin de PMI/médecin scolaire).

Mutisme sélectif :
Quelles démarches ?
Quelles prises en charge ?

Si le mutisme sélectif est avéré : prendre conseil auprès de **l'association « ouvrir la voix »** qui proposera des conseils adaptés au cas particulier de l'enfant ainsi qu'un **protocole** à mettre en place dans le milieu scolaire (cf résumé du protocole).

Éliminer les pistes suivantes :

- problèmes ORL, ophtalmo, dentition
 - troubles cognitifs
 - troubles langagiers (orthophonie)
 - simple timidité – harcèlement scolaire
 - choc émotionnel engendrant d'autres symptômes
 - troubles sociaux et comportementaux autres
 - inconfort lié à des réflexes archaïques non inhibés
- CMP / CMPP / CMPE, pédopsychiatre, psychologue, neuropsychologue
- Le pédopsychiatre posera le diagnostic de « mutisme sélectif ».

Autres prises en charge qui peuvent aider en parallèle à **réduire / gérer l'anxiété** : sophrologie, kinésiologie, rééducation des réflexes archaïques, thérapie familiale dans certains cas.

Faire preuve d'empathie, de compréhension, d'écoute et de bienveillance, accepter sans juger, sans culpabiliser :

faire comprendre à l'enfant que l'on comprend ce qu'il ressent, que l'on comprend que cela puisse être difficile pour lui de parler et d'être serein à l'école, que nous avons conscience qu'il ne le fait pas exprès et que quelque chose l'en empêche, que l'on accepte qu'il ne puisse pas parler pour l'instant.

Impliquer les autres dans cette posture (autres élèves/enfants, autres membres de la famille notamment). Éviter les réflexions du type « tu as perdu ta langue ? »

Mutisme sélectif :
Comment en parler à l'enfant ? Quelle attitude générale adopter ? (famille et école)

Chercher et **hiérarchiser les situations faciles (sécurisantes) / difficiles pour lui** (à verbaliser en famille avec les plus grands). Essayer d'identifier ce qui peut le rassurer : musique ? rester assis ? tourner le dos ? une personne/un camarade ? un lieu ? petit groupe ? binôme ?
→ commencer par exposer l'enfant aux situations identifiées comme les moins anxiogènes afin de rétablir le langage pour aller progressivement vers les situations plus difficiles (cf. protocole).

Demander à l'enfant s'il aimerait pouvoir réussir à parler normalement un jour à l'école (ou dans telle autre situation qui le bloque).

Si la réponse est oui : lui dire que l'on va l'aider à le faire, à se sentir plus à l'aise (ne pas focaliser sur le terme « parler »), que cela sera peut-être long et parfois difficile, mais qu'on a confiance en lui. Lui préciser qu'on ne le forcera pas à parler tant qu'il ne sera pas prêt.

NE PAS FORCER à parler

PAS DE CHANTAGE ni punition

PAS DE RECOMPENSES ni de FÉLICITATIONS EXCESSIVES en cas de réussite.

NE PAS L'IGNORER

en cas de communication non verbale
(sauf cas expliqué « côté enseignant »)

Accepter que même si son enfant ne parle pas à l'école, **la cause du mutisme sélectif** ne trouve bien souvent pas son origine à l'école mais **au sein de la famille**.

Pas d'interrogatoire au retour de l'école. Cela doit venir de l'enfant. S'il rapporte qu'il a réussi à parler, lui exprimer notre satisfaction, lui rappeler notre confiance en ses capacités à le faire. **Ne pas en faire une affaire**, ni féliciter excessivement pour ne pas perdre de vue que parler = normalité. Le laisser exprimer librement ses émotions.

Communiquer avec les différents partenaires, les **informer**, organiser une rencontre avec l'enseignant et passer du temps dans la classe avec son enfant avant la rentrée de septembre.

Adhérer et être partie prenante du projet de prise en charge convenu avec les professionnels (thérapie de l'enfant mais parfois aussi de la famille).

Rester à l'écoute de son enfant afin d'adapter la prise en charge.

Inviter des camarades de classe à la maison (d'abord un seul puis, si l'enfant communique avec cet enfant, d'autres peuvent s'ajouter).

Inviter des personnes extérieures.

Favoriser également les interactions sociales en dehors de la maison : activité extra-scolaire choisie par l'enfant, parc ... dans un cadre sécurisant.

Proposer des activités qui permettent de gérer et de réduire l'anxiété : yoga, relaxation ...

Enregistrer / filmer son enfant pour aider les professionnels à établir le diagnostic et pour aider l'enseignant(e) à évaluer l'enfant (*modalités à déterminer avec lui ou elle*).

Mutisme sélectif :

Côté famille

Etre à l'écoute de la famille et de l'enfant. Etablir une relation de confiance avec l'enfant et sa famille. Intégrer les parents dans la classe sur le temps scolaire et non scolaire. (cf.protocol)

Rôle : pas de faire parler mais de mettre l'enfant dans des **conditions qui diminuent son anxiété.**

Faire appel aux partenaires tels que le RASED, le médecin scolaire / PMI pour rédiger PPRE/PAP ou PAI

Veiller à la bonne intégration de l'enfant au sein du groupe :

- Penser à **valoriser sans excès ce que l'enfant fait bien** : activités sportives, créatives, traces écrites, chant, responsabilités exercées dans la classe ...
- **Expliquer aux autres** les difficultés de l'enfant et ses attentes. Les impliquer dans la posture empathique.
- **Faire participer activement l'enfant à toutes les activités du groupe** (même orales) : accepter la communication non verbale, donner des responsabilités (distribuer, arroser les plantes ...), poser des questions indirectes non frontales qui impliquent une réponse binaire oui/non : « je me demande si X est d'accord » puis élargir progressivement.

Proposer dans un 1^{er} temps des activités non verbales qui donnent des occasions de parler mais pour lesquelles le langage n'est pas indispensable : puzzle, coloriage, jeux ... (cf. progression des activités du protocole)

Accepter et encourager dans un 1^{er} temps les tentatives de participation non verbales : gestes (pour dire bonjour/ au revoir notamment, pointer du doigt, mimer), hochements de tête (oui/non), écrire (pour les plus grands), lever la main, pictogrammes, langue des signes (cf. langue des signes pour bébé)

Augmenter graduellement les attentes de communication du non verbal au verbal :

- dire le mot sans son, juste avec les lèvres
- « oui / non » seulement
- chuchoter 1 mot puis 1 phrase courte dans l'oreille au départ
- faire appel à 1 personne référente (camarade) qui répète ce que l'enfant chuchote dans son oreille.
- s'isoler dans une pièce annexe / couloir avec l'enfant pour qu'il réponde. Chuchoter soi-même, utiliser une marotte, éviter le contact visuel si besoin.
- si l'enfant réussit à « sortir » sa voix plusieurs fois par semaine dans certaines situations sécurisantes identifiées : ignorer progressivement les réponses non verbales pour ne répondre franchement qu'aux essais de verbalisation, et inciter à parler seulement dans ces situations.
- pour certains : utiliser des marionnettes, le chant ...
- Proposer à l'enfant de s'enregistrer notamment pour pouvoir l'évaluer (à la maison puis à l'école)
- ne pas relever excessivement les prises de parole

Mutisme sélectif :
Côté enseignant(e)

PRINCIPE GENERAL : un **intermédiaire verbal** (l'un des parents le plus souvent) passe du temps avec l'enfant **en milieu scolaire** (2 x 15 à 20 min par semaine avant ou après la classe - lors des APC) pour faire des **activités ludiques** lors desquelles l'enfant va se déplacer dans l'espace : montrer son bureau/casier, les ateliers et jeux de la classe + jeux choisis selon une progression (*cf. progression des activités*) – La parole va ainsi se transférer progressivement à de **nouveaux intermédiaires verbaux** (camarades puis enseignant(e)) **hors temps scolaire** puis sur le **temps scolaire**.

1. Parler à l'école avec un

« **intermédiaire verbal** » (souvent

l'un des 2 parents)

→ Enfant / parent seuls dans la classe.

Parallèlement les camarades de classe (d'abord un seul) sont invités à la maison.

2. Transfert de la parole à d'autres :

Une fois l'enfant à l'aise avec son intermédiaire verbal au sein de la classe, introduire progressivement

→ des camarades (un à la fois jusqu'à 5/6)

→ l'enseignant(e) avec d'abord des jeux non verbaux.

(différents paliers pour introduire une nouvelle personne : d'abord la personne est juste présente dans une pièce annexe porte fermée, puis entrouverte, puis ne fait que passer, puis s'approche progressivement en comptant à haute voix puis relation duelle)

Remarque : Une fois le protocole mis en place, s'armer de **patience** : le nombre de séances pour chaque palier n'est pas prévisible ! Ne pas exercer de pression inutile sur l'enfant.

Résumé du protocole
« Ouvrir la voix »
en milieu scolaire

4. Transfert de la parole sur le temps scolaire

lorsque la parole est libérée lors des séances hors temps scolaire.

Quelques pistes pour démarrer (cf. « côté enseignant) pour compléter :

- parler de manière douce à l'enfant, chuchoter soi-même si besoin
- demander à l'enfant de venir au bureau pour demander quelque chose ou s'isoler dans une pièce annexe / couloir
- l'autoriser à chuchoter dans son oreille ou celui d'un camarade.
- favoriser le travail en petit groupe / binôme
- récitation / lecture pendant la récréation sans le groupe puis devant un petit groupe
- possibilité de s'enregistrer (seul puis l'adulte demande l'autorisation de se rapprocher – pièce annexe fermée, puis porte ouverte puis dans la classe avec un paravent par exemple)
- camarade choisi par l'enfant pour l'accompagner au tableau, aux toilettes, dans les différentes activités de la classe ...

3. Le parent se retire

lorsque l'enfant répond à l'enseignant(e) en présence du parent.

- Enfant / enseignant(e) / camarades à qui l'enfant parlait lorsque le parent était présent puis agrandir le cercle (roulement entre enfants)
- Varier les lieux si nécessaire (cantine, classe, garderie ...)
- possibilité d'inviter l'enseignant(e) à la maison (*mais en tant qu'enseignante, je trouve cela excessif...*)

Progression du type d'activités à proposer dans le cadre du protocole avec l'intermédiaire verbal *(source : « Ouvrir la voix »)*

COOPERATION avec l'intermédiaire verbal

Activités non verbales (type puzzles, jeu de construction, dessin, coloriage...) qui donnent des occasions de parler mais ne nécessitant pas réellement de communication active, même non verbale.

Idem mais avec des **tours de rôle** (à toi / à moi)

COMMUNICATION VISUELLE (non sonore)

Obligation de pointer/monter du doigt pour répondre à la question posée

Jeux de **mimes, gestes** en lien avec des images, copier les gestes de l'intermédiaire verbal.

Jeux avec **réponse par oui / non (hochement de tête)**

COMMUNICATION SONORE (non verbale)

Produire des sons **avec des instruments de musique, des objets**

Produire des sons **avec son corps** (autre que la bouche)

Produire des sons **avec sa bouche sans vocalisation** (souffler, claquer la langue...)

Reproduire **des bruits d'animaux - des sons d'objets**

COMMUNICATION SONORE VERBALE (lettres puis mots)

Reproduire **le son des lettres** :

- n'impliquant ni les lèvres ni la voix (s, t, ch, r, k/c)
- impliquant les lèvres sans la voix (f, p)
- impliquant la voix sans les lèvres (g, j, l, n, z, r avec voix)
- impliquant les deux (m, v, b, d)
- les voyelles
- les digrammes et diphtongues (ou, on, an, oi, oin, ien ...)

Répondre par « **oui** » ou « **non** » - Donner des instructions avec 2 mots (chaud/froid...)

Compter puis dire/lire **ensemble puis à tour de rôle**

Nommer des objets

Répondre à des questions amenant des réponses simples et courtes d'abord neutres : résultat d'une opération par exemple puis sur soi → questions d'abord binaires : « préfères-tu les chats ou les chiens ? »

Compléter une phrase

Parler de soi